

La SATT Aquitaine Science Transfert accompagnera la valorisation des résultats de la recherche de La Rochelle Université.

Suite à la décision du Premier ministre d'allouer une dotation de 1,5 M€ dans le cadre de l'expérimentation des dispositifs du Plan des Investissements d'Avenir, La Rochelle Université et la SATT* Aquitaine Science Transfert (AST) annoncent leur partenariat.

Les actionnaires fondateurs de la SATT Aquitaine (université de Bordeaux, université de Pau et des Pays de l'Adour, Bordeaux INP, CNRS et INSERM) et La Rochelle Université ont convenu que la SATT Aquitaine apporterait son expertise au campus rochelais en matière de valorisation et de transfert des résultats de recherche vers la sphère socio-économique. Une convention de partenariat sera signée, confiant à la SATT Aquitaine un droit de premier regard pour investir dans les résultats de recherche de La Rochelle Université, en vue de leur protection, maturation et transfert sous forme de licensing ou de création d'entreprises. Le licensing des innovations transférées comportera un retour financier pour le(s) chercheur(s), l'établissement et la SATT, reprenant le modèle identique à celui appliqué par la SATT à ses établissements actionnaires et membres fondateurs (CHU de Bordeaux, université Bordeaux Montaigne, ESTIA, Institut Bergonié, Bordeaux Sciences Agro, Sciences Po Bordeaux).

Ce partenariat est fondé sur un plan d'affaires triennal, avec deux points d'étape à 18 mois entre La Rochelle Université et Aquitaine Science Transfert, puis à 24 mois entre ces derniers et l'Etat.

L'action de la SATT répondra aux missions déjà mises en œuvre par ailleurs avec les établissements historiques d'Aquitaine Science Transfert :

- investissement sur les fonds propres de la SATT dans la **détection des projets à potentiel** de valorisation, le **management de la propriété intellectuelle**, l'**investissement dans la maturation** et le **transfert des innovations**.
- à la demande de La Rochelle Université : prestation de services en management de la propriété intellectuelle hors projets dans lesquels la SATT investit, négociation des contrats de recherche partenariale et réalisation de prestations d'ingénierie d'innovation.

Ce plan d'affaires fait écho au projet stratégique de La Rochelle Université autour de l'innovation, **CampusInnov**, bâti autour de six axes : immobilier, plateforme, entrepreneuriat, transfert de technologie, création d'entreprises et business development. **CampusInnov** s'affiche comme le véhicule de l'innovation et de l'entrepreneuriat au sein de l'établissement, destiné à contribuer de façon structurée au développement socio-économique local, et vise à mettre en cohérence les dispositifs dédiés à l'innovation et à l'entrepreneuriat, ainsi qu'à créer une dynamique d'ensemble sur le site. Cette démarche s'appuiera sur les acteurs internes et externes œuvrant dans ces domaines. C'est le cas de la SATT AST, qui sera l'acteur de la valorisation (PI, maturation, transfert) pour le site rochelais.

Siège social
Bâtiment A31, 3ème étage
351 cours de la Libération
33405 TALENCE Cedex
Tél. : 05 33 51 43 00

Établissement secondaire
Avenue de l'Université - BP 81121
64011 PAU Cedex
Tél. : 05 40 17 52 92

www.ast-innovations.com

SATT Aquitaine SAS au capital de 1 000 000 d'euros - RCS Bordeaux 753 027 663 - TVA FR46 753 027 663



Créée en 1993, La Rochelle Université conduit depuis l'an dernier un projet d'établissement basé sur la spécialisation de la recherche et une dynamique globale d'innovation et d'ouverture au monde socio-économique. Emblématique de la transformation de la Rochelle Université, la thématique **LUDI** (Littoral Urbain Durable Intelligent), opère une vraie spécialisation de la recherche Rochelaise autour de l'enjeu essentiel de l'occupation et l'utilisation des zones côtières où se concentre la majorité de la population mondiale (60 %), adressant de grands défis sociétaux et mettant à contribution de nombreuses disciplines scientifiques.

Manuel Tunon de Lara, Président de l'université de Bordeaux, déclare pour le compte des actionnaires de la SATT Aquitaine : *" Cela fait plusieurs années que nous partageons des approches avec nos collègues de La Rochelle Université dans les domaines de la recherche et de la formation autour de thématiques communes. Leur ancrage dans le territoire de la Nouvelle-Aquitaine nous amène aujourd'hui à leur faire bénéficier des services de la SATT Aquitaine Science Transfert. Cet accompagnement de La Rochelle Université par Aquitaine Science Transfert répond à une logique de cohérence de l'innovation à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine. "*

Maylis Chusseau, Présidente de la SATT Aquitaine Science Transfert déclare : *" Nous sommes honorés que l'équipe de direction de La Rochelle Université ait souhaité se rapprocher d'AST. Comme nous le faisons depuis sept ans pour nos établissements actionnaires et partenaires fondateurs, nous assurerons notre mission de valorisation et de transfert des innovations pour La Rochelle Université avec la même envie d'écrire de belles histoires à partir des inventions des chercheurs rochelais. "*

Jean-Marc Ogier, Président de La Rochelle Université déclare : *" La décision de l'Etat vient reconnaître la trajectoire engagée par La Rochelle Université depuis plusieurs années et plus spécialement sa stratégie de spécialisation de la recherche autour de la signature Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI) et une politique ambitieuse de développement de l'innovation avec la démarche CampusInnov. Dans ce contexte stimulant, nous avons choisi de travailler avec la SATT AST, acteur incontournable de la Région dans le domaine de la maturation et du transfert. Je tiens d'ailleurs à remercier vivement l'ensemble des actionnaires de la SATT AST, qui ont approuvé notre projet et qui traduisent par ce geste une forme de confiance envers notre stratégie. "*

***A propos d'Aquitaine Science Transfert[®] (SATT Aquitaine)**

Créée en 2012, Aquitaine Science Transfert a pour objectif d'accélérer le transfert de la recherche académique vers les entreprises. La société est soutenue par ses 5 actionnaires fondateurs (Caisse des Dépôts et Consignations, Université de Bordeaux, Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), CNRS, INSERM et ses partenaires fondateurs (CHU de Bordeaux, Institut Bergonié, ESTIA, Université Bordeaux Montaigne, Sciences Po Bordeaux, Bordeaux Sciences Agro). L'expertise d'Aquitaine Science Transfert couvre toutes les étapes du transfert de technologie : détection des inventions et des besoins du marché, maturation (investissement dans la preuve de concept technique, économique et juridique), transfert de la propriété intellectuelle, négociation des conditions d'exploitation et réalisation du transfert (accords de licence, accords de collaboration, créations de start-ups). Aquitaine Science Transfert a investi environ 18,2 millions d'euros dans des programmes de maturation et des brevets. Depuis sa création, Aquitaine Science Transfert a contribué au lancement de 17 entreprises et de 18 produits, services ou procédés aux ambitions nationales et internationales. Aquitaine Science Transfert est certifiée ISO9001:2015.

www.ast-innovations.com | twitter.com/SATTaquitaine | [LinkedIn](#)

Contact Aquitaine Science Transfert

Yann Mondon, directeur marketing et communication

M : +33 (0)6 30 51 22 94

Mail : y.mondon@ast-innovations.com

Contact Université de La Rochelle

Aude Couteau, chargée de communication, Direction de la Communication

T : 05 46 45 87 70

Mail : aude.couteau@univ-lr.fr